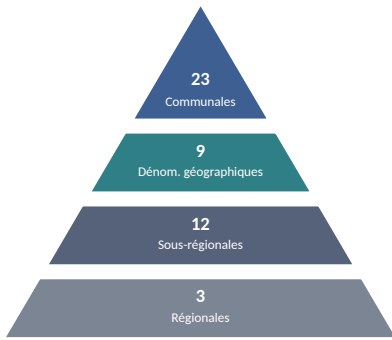


VUE D'ENSEMBLE



La pyramide se lit de **bas en haut** : de l'appellation la plus large (régionale) à la plus précise. Chaque nom porte les **couleurs de vin** autorisées.

🍷 Rouge 🍷 Blanc 🍷 Rosé 🍷 Effervescent
🍷 Doux

Communes 23

ENTRE-DEUX-MERS

● Cadillac 🍷 ● Sainte-Croix-du-Mont 🍷 ● Loupiac 🍷

GRAVES & SAUTERNAIS

● Pessac-Léognan 🍷 ● Barsac 🍷 ● Sauternes 🍷
● Cérons 🍷

LIBOURNAIS

● Saint-Émilion 🍷 ● Saint-Georges-Saint-Émilion 🍷 ● Lalande-de-Pomerol 🍷
● Saint-Émilion Grand Cru 🍷 ● Puisseguin-Saint-Émilion 🍷 ● Fronsac 🍷
● Lussac-Saint-Émilion 🍷 ● Pomerol 🍷 ● Canon-Fronsac 🍷
● Montagne-Saint-Émilion 🍷

MÉDOC

● Saint-Estèphe 🍷 ● Saint-Julien 🍷 ● Listrac-Médoc 🍷
● Pauillac 🍷 ● Margaux 🍷 ● Moulis-en-Médoc 🍷

Appellation + dénomination géographique 9

Le nom de l'appellation suivi d'une commune, d'une sous-zone ou d'un terroir, sur l'étiquette : « Bordeaux Haut-Benaige ».

BORDEAUX

● Bordeaux Haut-Benaige 🍷 ● Bordeaux clairat 🍷 ● Bordeaux claret 🍷

CÔTES DE BORDEAUX

● Blaye Côtes de Bordeaux 🍷 ● Castillon Côtes de Bordeaux 🍷 ● Sainte-Foy Côtes de Bordeaux 🍷
● Cadillac Côtes de Bordeaux 🍷 ● Francs Côtes de Bordeaux 🍷

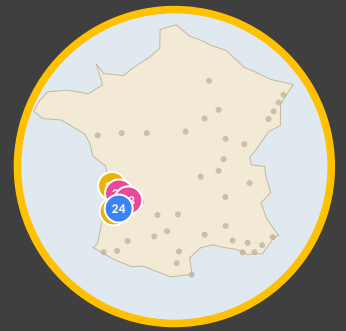
ENTRE-DEUX-MERS

● Entre-deux-Mers Haut-Benaige 🍷

Sous-régionales 12

CÔTES DE BORDEAUX

● Côtes de Bordeaux 🍷



Bordeaux

Appellations & dénominations

EN BREF

🍷 47 appellations
🗺️ 9 dénominations
📍 5 zones sur la carte des sols

NIVEAUX

● Communes 23
● Dénom. géographiques 9
● Sous-régionales 12
● Régionales 3

COULEURS

🍷 Rouge ●●●●●
🍷 Blanc ●●●●●
🍷 Rosé ●●●●●
🍷 Effervescent ●●●●●
🍷 Doux ●●●●●

part des appellations qui produisent cette couleur

CÉPAGES DOMINANTS

Merlot ●●●●●
Sémillon ●●●●●
Sauvignon ●●●●●
Cabernet Sauvignon ●●●●●
Cabernet franc ●●●●●
Cabernets ●●●●●
Muscadelle ●●●●●

selon le nombre d'appellations qui les citent

SOLS

20 Médoc sable & galets
21 Graves & Pessac-Léognan sable & galets
22 Blaye & Côtes de Bourg argile
23 St-Émilion & Pomerol argile
24 Entre-deux-Mers calcaire

ENTRE-DEUX-MERS

- Entre-deux-Mers 
- Premières Côtes de Bordeaux 

- Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire 

- Graves de Vayres 

GRAVES & SAUTERNAIS

- Graves 
- Graves supérieures 

RIVE DROITE — BLAYE & BOURG

- Blaye 
- Côtes de Blaye 
- Côtes de Bourg 

MÉDOC

- Médoc 
- Haut-Médoc 

Régionales 3

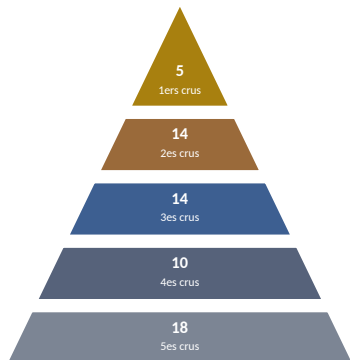
- Bordeaux 
- Bordeaux supérieur 
- Crémant de Bordeaux 

LES CLASSEMENTS

Classement de 1855 — les rouges du Médoc

1855 · 61 crus

Établi en 1855 sous l'impulsion de Napoléon III, pour l'Exposition universelle de Paris. Une seule modification depuis : **Mouton Rothschild**, 2e en 1855, promu 1er en 1973.



Les 5 premiers

- Château Lafite Rothschild *Pauillac cours* : « Laffite »
- Château Latour *Pauillac*
- Château Margaux *Margaux*
- Château Mouton Rothschild *Pauillac* — 2e en 1855, 1er en 1973
- Château Haut-Brion *Pessac-Léognan* — le seul hors Médoc, aussi classé dans les Graves

Les 2es à 5es crus ne sont pas détaillés dans le cours ; leur nombre vient des fiches de révision.

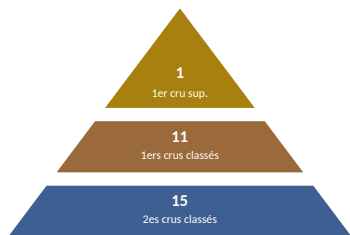
Les seconds vins (cours)

- assemblage de lots moins intéressants, ou de cuves qui n'iront pas dans le 1er vin ;
- vin de jeunes vignes ; sélection parcellaire ;
- environ 3 fois moins cher que le 1er vin.

Classement de 1855 — Sauternes et Barsac

1855 · 27 crus

Établi en même temps que celui du Médoc (1855), jamais révisé. Au sommet, un cru unique : **Château d'Yquem**, « le sommet ».



1er cru supérieur

- Château d'Yquem *Sauternes*

1ers crus classés (11)

- Château La Tour Blanche *Sauternes*
- Château Lafaurie-Peyraguey *Sauternes*
- Clos Haut-Peyraguey *Sauternes*
- Château de Rayne Vigneau *Sauternes*
- Château Suduiraut *Sauternes*
- Château Coutet *Barsac*

- Château Climens *Barsac*
- Château Guiraud *Sauternes*
- Château Rieussec *Sauternes*
- Château Rabaud-Promis *Sauternes*
- Château Sigalas Rabaud *Sauternes*

■ 2es crus classés (15)

- Château de Myrat *Barsac*
- Château Doisy-Daëne *Barsac*
- Château Doisy-Dubroca *Barsac*
- Château Doisy-Védrines *Barsac*
- Château d'Arche *Sauternes*
- Château Filhot *Sauternes*
- Château Broustet *Barsac*
- Château Nairac *Barsac*

- Château Caillou *Barsac*
- Château Suau *Barsac*
- Château de Malle *Sauternes*
- Château Romer du Hayot *Sauternes*
- Château Romer *Sauternes*
- Château Lamothe *Sauternes*
- Château Lamothe-Guignard *Sauternes*

Classement des Graves — grands crus classés de Graves

1953 · 1959 · 16 crus

Un **seul niveau** : « Grand cru classé de Graves », pour les rouges, les blancs ou les deux. Premier palmarès en **1953** (rouges), complété en **1959** (blancs), jamais révisé depuis. Tous les châteaux sont aujourd'hui dans l'AOC **Pessac-Léognan**.



■ Rouges seulement (7)

- Château Haut-Brion *
- Château de Fieuzal
- Château Haut-Bailly
- Château La Mission Haut-Brion
- Château Latour Haut-Brion
- Château Pape Clément
- Château Smith Haut Lafitte

■ Blancs seulement (3)

- Château Couhins
- Château Couhins-Lurton
- Château Laville Haut-Brion

■ Rouges et blancs (6)

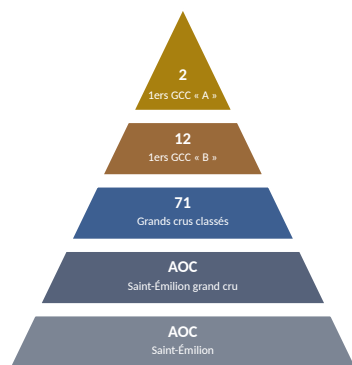
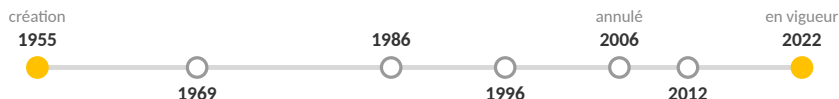
- Château Bouscaut
- Château Carbonnieux
- Domaine de Chevalier
- Château Olivier
- Château Malartic-Lagravière
- Château Latour-Martillac

* Haut-Brion est le seul château classé deux fois : 1er grand cru classé en 1855 (Médoc) et grand cru classé de Graves. 16 châteaux au départ, 14 aujourd'hui : Latour Haut-Brion et Laville Haut-Brion ont été fondus dans La Mission Haut-Brion.

Classement de Saint-Émilion — le seul révisé régulièrement

1955 → 2022 · 85 crus

Créé en **1955**, révisé environ tous les dix ans. Il ne concerne que l'AOC **Saint-Émilion grand cru**. Édition en vigueur : **2022** (jusqu'à la récolte 2031). GCC = grand cru classé.



■ 1ers grands crus classés « A »

- Château Pavie
- Château Figeac

■ 1ers grands crus classés « B » (12)

- Château Beau-Séjour Bécot
- Château Beauséjour Héritiers Duffau-Lagarrosse
- Château Bélair-Monange
- Château Canon
- Château Canon-La-Gaffelière
- Château Larcis Ducasse
- Château Pavie Macquin
- Château Troplong Mondot
- Château Trotteville
- Château Valandraud
- Clos Fourtet
- La Mondotte

Sortis volontairement (2021-2022)

Château **Ausone**, Château **Cheval Blanc**, Château **Angélus** — tous trois étaient 1ers « A ».

Les 71 grands crus classés (liste du cours)

- Badette
- Balestard La Tonnelle
- Barde-Haut
- Bellefont-Belcier
- Bellevue
- Berliquet
- Boutisse
- Cadet-Bon
- Cap de Mourlin
- Chauvin
- Clos de Sarpe
- Corbin
- Corbin Michotte
- Côte de Baleau
- Croix de Labrie
- Dassault
- de Ferrand
- de Pressac
- Destieux
- Faugères
- Fleur Cardinale
- Franc Mayne
- Grand Corbin
- Grand Corbin-Despaigne
- Grand Mayne
- Guadet
- Haut-Sarpe
- Jean Faure
- La Commanderie
- La Confession

- La Couspaude
 - La Croizille
 - La Dominique
 - La Fleur Morange
 - La Marzelle
 - La Serre
 - La Tour Figeac
 - Laniote
 - Larmande
 - Laroque
 - Laroze
- Le Châtelet
 - Montlabert
 - Montlisse
 - Moulin du Cadet
 - Péby Faugères
 - Petit Faurie de Soutard
 - Ripeau
 - Rochebelle
 - Rol Valentin
 - Saint-Georges (Côte Pavie)
 - Sansonnet
- Soutard
 - Tour Baladoz
 - Tour Saint Christophe
 - Villemaurine
 - Yon-Figeac
 - Clos Badon Thunevin
 - Clos de l'Oratoire
 - Clos des Jacobins
 - Clos Dubreuil
 - Clos Saint-Julien
 - Clos Saint-Martin

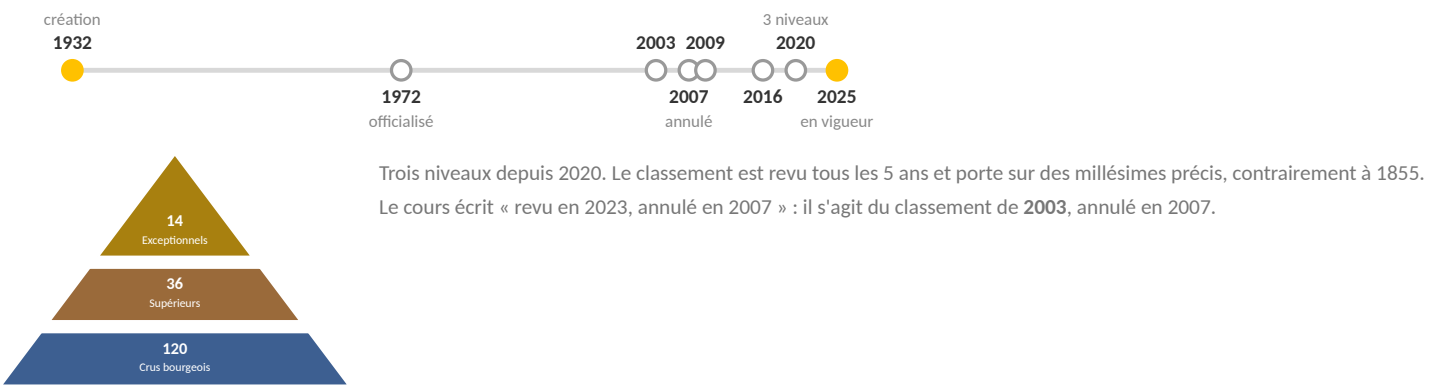
« Château » omis devant les noms. Le tableau du cours en reprend 63 sur 71.

Le cours cite aussi une révision en 1959 : les listes officielles donnent 1955, 1969, 1986, 1996, 2006 (annulée par la justice), 2012 et 2022.

Crus bourgeois du Médoc

2025 • 170 crus

Classement du **Médoc** seulement, créé en **1932** et officialisé en **1972**. Édition en vigueur publiée le **10 février 2025**, valable pour les millésimes **2023** à **2027**.



Pomerol — pas de classement officiel

aucun classement

Pomerol n'a **jamais eu de classement officiel**. Le cours évoque un classement « semi-officiel », jamais reconnu, en cinq rangs, avec **Petrus** en tête.

À retenir pour l'examen : sur l'étiquette d'un Pomerol, pas de mention « grand cru classé ». Petrus n'a jamais fait partie du classement de Saint-Émilion.

LES FICHES

RÉGIONALES

- Bordeaux

Régionale

● Merlot, Cabernets, Malbec, Petit Verdot, Sémillon, Sauvignon, Muscadelle

Aire : tout le département. Rosé de pressurage. Le blanc se décline en sec et en blanc avec sucres (5 à 60 g/l) (INAO). Une seule dénomination géographique, Haut-Benauge, et deux mentions, « claret » et « claret ».

Bordeaux Haut-Benauge · Bordeaux claret · Bordeaux claret
- Bordeaux claret

Dénom. géographique

● Rosé de saignée, presque un rouge clair. Ce n'est pas une AOC mais une mention de l'AOC Bordeaux (INAO). À ne pas confondre avec « claret ».
- Bordeaux claret

Dénom. géographique

● Merlot, Cabernets

Mention de l'AOC Bordeaux validée par le comité national INAO le 12 juin 2025, réservée aux vins rouge clair (sucres résiduels ≤ 7 g/l) (INAO). Le « claret » est un rouge léger servi frais, le « claret » un rosé foncé.
- Bordeaux supérieur

Régionale

● Degré minimal plus élevé que Bordeaux. Rouge et blanc moelleux (au moins 17 g/l de sucres) : ni blanc sec, ni liquoreux, ni rosé (INAO).
- Crémant de Bordeaux

Régionale

● Méthode traditionnelle, blanc et rosé.

cours : « Crément de Bordeaux »

CÔTES DE BORDEAUX

- Côtes de Bordeaux

Sous-régionale



Merlot, Cabernets

AOC créée en 2009 pour fédérer cinq territoires de coteaux. Seule, sans dénomination, elle n'est que rouge (INAO). Sur l'étiquette, la dénomination se place devant : « Blaye Côtes de Bordeaux ».

 Blaye Côtes de Bordeaux · Cadillac Côtes de Bordeaux · Castillon Côtes de Bordeaux · Francs Côtes de Bordeaux · Sainte-Foy Côtes de Bordeaux

ENTRE-DEUX-MERS

- Entre-deux-Mers

Sous-régionale

Sauvignon, Sémillon, Muscadelle, En rouge Merlot, Cabernets, Malbec, Petit Verdot

Blanc sec depuis 1937 et rouge depuis le cahier des charges homologué le 19 septembre 2025 (INAO) : assemblage d'au moins deux cépages principaux, aucun au-delà de 80 %.

 Entre-deux-Mers Haut-Benauge
- Entre-deux-Mers Haut-Benauge

Dénom. géographique



Sauvignon, Sémillon

Blanc sec. Dénomination géographique de l'Entre-deux-Mers, sur 8 communes (INAO).
- Bordeaux Haut-Benauge

Dénom. géographique



Sémillon, Sauvignon, Muscadelle

Moelleux. Unique dénomination géographique de l'AOC Bordeaux ; le cahier des charges la réserve aux vins tranquilles blancs (INAO).
- Cadillac

Communale



Sémillon, Sauvignon, Muscadelle

Moelleux.
- Sainte-Croix-du-Mont

Communale



Sémillon, Sauvignon, Muscadelle

Moelleux.
cours : « Saint-Croix-Du-Mont »
- Loupiac

Communale



Sémillon, Sauvignon, Muscadelle

Moelleux.
- Premières Côtes de Bordeaux

Sous-régionale



Sémillon, Sauvignon, Muscadelle

Moelleux à liquoreux. Depuis 2008-2009 l'appellation ne subsiste qu'en blanc : les rouges du même coteau sont passés en Cadillac Côtes de Bordeaux (INAO).
- Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire

Sous-régionale

Blanc sec et moelleux.
cours : « Côtes de Bordeaux Saint-Macaire »
- Cadillac Côtes de Bordeaux

Dénom. géographique



Merlot, Cabernets

Rouge uniquement. Dénomination géographique des Côtes de Bordeaux (INAO).
- Graves de Vayres

Sous-régionale

Sec, moelleux et rouge.
- Sainte-Foy Côtes de Bordeaux

Dénom. géographique

Sec, moelleux et rouge. Dénomination géographique des Côtes de Bordeaux, enregistrée par l'INAO sous l'ordre inverse « Côtes de Bordeaux Sainte-Foy » (INAO).
cours : « Sainte-Foy de Bordeaux »

GRAVES & SAUTERNAIS

- Graves

Sous-régionale

Cabernet Sauvignon, Merlot, Sémillon, Sauvignon

Pessac-Léognan Communale 	Cabernet Sauvignon, Merlot, Sauvignon, Sémillon Grands crus classés de Graves (1959) : 16 châteaux, dont Haut-Brion (seul Premier Grand Cru classé en 1855) ; Pape Clément, Smith Haut-Lafitte, Haut-Bailly, Domaine de Chevalier... cours : « Pessac Léognan »
Graves supérieures Sous-régionale 	Sémillon, Sauvignon Moelleux uniquement.
Cérons Communale 	Sémillon, Sauvignon Liquoreux du Sauternais.
Barsac Communale 	Sémillon, Sauvignon, Muscadelle Liquoreux ; classement 1855 avec Sauternes.
Sauternes Communale 	Sémillon, Sauvignon, Muscadelle Classement 1855 : Yquem seul Premier Cru supérieur ; 11 Premiers Crus (La Tour Blanche, Suduiraut, Guiraud, Rieussec, Coutet et Climens à Barsac...) ; 15 deuxièmes crus.

RIVE DROITE — BLAYE & BOURG

Blaye Sous-régionale 	Merlot, Cabernets Les trois Blaye, à ne pas confondre : Blaye = rouge seul (AOC confidentielle) · Côtes de Blaye = blanc sec seul · Blaye Côtes de Bordeaux = rouge et blanc sec (l'essentiel de la production). Rouge uniquement, rendement plus bas que Blaye Côtes de Bordeaux. Le nom alternatif « Blavia », proposé au cahier des charges de 2023, n'apparaît pas dans la version homologuée d'octobre 2024 : à confirmer (INAO).
Côtes de Blaye Sous-régionale 	Sauvignon, Sémillon Les trois Blaye, à ne pas confondre : Blaye = rouge seul (AOC confidentielle) · Côtes de Blaye = blanc sec seul · Blaye Côtes de Bordeaux = rouge et blanc sec (l'essentiel de la production). Blanc sec uniquement (décret du 17 novembre 2011) : c'est elle, le blanc « pur » du Blayais (INAO). cours : « Côtes de Blayes »
Blaye Côtes de Bordeaux Dénom. géographique 	Merlot, Cabernets Les trois Blaye, à ne pas confondre : Blaye = rouge seul (AOC confidentielle) · Côtes de Blaye = blanc sec seul · Blaye Côtes de Bordeaux = rouge et blanc sec (l'essentiel de la production). Dénomination géographique des Côtes de Bordeaux, ex-Premières Côtes de Blaye : rouge et blanc sec, la production étant très majoritairement rouge (INAO). cours : « Blayes Côtes de Bordeaux »
Côtes de Bourg Sous-régionale 	Merlot, Cabernets Une seule AOC, trois noms équivalents au même cahier des charges : « Côtes de Bourg », « Bourg » et « Bourgeais ». Il n'existe donc pas une AOP Bourg distincte d'une AOP Côtes de Bourg (INAO).

LIBOURNAIS

Saint-Émilion Communale 	Merlot, Cabernet franc cours : « Saint-Emilion »
Saint-Émilion Grand Cru Communale 	Merlot, Cabernet franc AOC distincte superposée à Saint-Émilion, et non un étage de cru : à Bordeaux les classements classent des châteaux, pas des terroirs. Classement de 1955, révisé tous les 10 ans environ (dernier : 2022) : Premiers Grands Crus classés A (Pavie, Figeac), B (12 châteaux), Grands Crus classés (71). Ausone, Cheval Blanc et Angélus s'en sont retirés. cours : « Saint-Emilion grand cru »
Lussac-Saint-Émilion Communale 	Merlot, Cabernet franc Satellite de Saint-Émilion.

● Montagne-Saint-Émilion Communale	● Merlot, Cabernet franc Satellite de Saint-Émilion.
● Saint-Georges-Saint-Émilion Communale	● Merlot, Cabernet franc Satellite de Saint-Émilion.
● Puisseguin-Saint-Émilion Communale	● Merlot, Cabernet franc Satellite de Saint-Émilion.
● Pomerol Communale	● Merlot, Cabernet franc Classement semi-officiel, jamais officialisé ; Petrus au sommet.
● Lalande-de-Pomerol Communale	● Merlot, Cabernet franc
● Fronsac Communale	● Merlot, Cabernet franc
● Canon-Fronsac Communale	● Merlot, Cabernet franc
● Castillon Côtes de Bordeaux Dénom. géographique	● Merlot, Cabernets Rouge uniquement. Dénomination géographique des Côtes de Bordeaux, ex-Côtes de Castillon (INAO).
● Francs Côtes de Bordeaux Dénom. géographique	● Blanc, rouge, moelleux. Dénomination géographique des Côtes de Bordeaux, ex-Bordeaux Côtes de Francs (INAO).

MÉDOC

● Médoc Sous-régionale	● Cabernet Sauvignon, Merlot, Sauvignon blanc Reconnue en blanc en 2025 : Sauvignon blanc très majoritaire, avec Sémillon, Muscadelle, Sauvignon gris (INAO). Crus bourgeois (classement 2025 : 14 exceptionnels, 36 supérieurs, 120 crus bourgeois).
● Haut-Médoc Sous-régionale	● Cabernet Sauvignon, Merlot Classement de 1855 : 5 niveaux de Grands Crus classés — un classement de châteaux, pas un étage d'appellation.
● Saint-Estèphe Communale	● Cabernet Sauvignon, Merlot
● Paulliac Communale	● Cabernet Sauvignon, Merlot Premiers Grands Crus classés : Latour, Lafite Rothschild, Mouton Rothschild (promu en 1973). <i>cours : « Paullac »</i>
● Saint-Julien Communale	● Cabernet Sauvignon, Merlot <i>cours : « Saint Julien »</i>
● Margaux Communale	● Cabernet Sauvignon, Merlot Premier Grand Cru classé : Château Margaux.

● **Listrac-Médoc**

Communale



● **Cabernet Sauvignon, Merlot**

En retrait qualitatif selon le cours.

cours : « Listrac-Medoc »

● **Moulis-en-Médoc**

Communale



● **Cabernet Sauvignon, Merlot**

Ou « Moulis ». En retrait qualitatif selon le cours.

cours : « Moulis »
